



## Carte d'identité de la réserve naturelle

<b>Commune – Propriétaires</b>	Dardagny – Etat de Genève.
<b>Localisation</b>	Située à l'ouest du canton à La Plaine, le long du Ruisseau des Charmilles qui fait frontière avec la France.
<b>Surface</b>	3,7 hectares de forêt.
<b>Accueil des visiteurs</b>	Les visiteurs peuvent découvrir les richesses de la réserve grâce au sentier qui la traverse; un chemin de randonnée passe à proximité.
<b>Milieux d'intérêt</b>	Peuplement forestier ancien.
<b>Pour les curieux de nature</b>	Salamandre tachetée, sitelle torchepot, blaireau, orchis singe.
<b>Pour les plus naturalistes</b>	Musaraigne aquatique, limodore à feuilles avortées.
<b>Date de la première mise sous protection</b>	Protection générale des rives du Rhône depuis 1989.

### Accueil des visiteurs

Bienvenue dans la réserve naturelle des Charmilles! Ce boisement ancien, déjà existant au début du XX<sup>e</sup> siècle, est situé dans le massif qui sépare Dardagny de Challex (en France).

Vous pourrez découvrir les richesses naturelles du site depuis le sentier forestier qui le traverse. Un chemin de randonnée pédestre longe une partie de la réserve et offre une belle balade dans les vignes de Dardagny.

Vous pouvez accéder aux Charmilles à pied depuis La Plaine, village bien desservi en transports en commun, en une quinzaine de minutes. Après avoir découvert cette forêt vallonnée,

vous pourrez repartir à l'est en direction du val-lon de l'Allondon, l'un des sites naturels les plus remarquables du canton.



**Afin de respecter la flore du site ainsi que la tranquillité de la faune, merci de renoncer à toute cueillette et de ne pas pénétrer avec vos chiens, même tenus en laisse, dans le périmètre protégé.**

### Le charme des chênaies genevoises

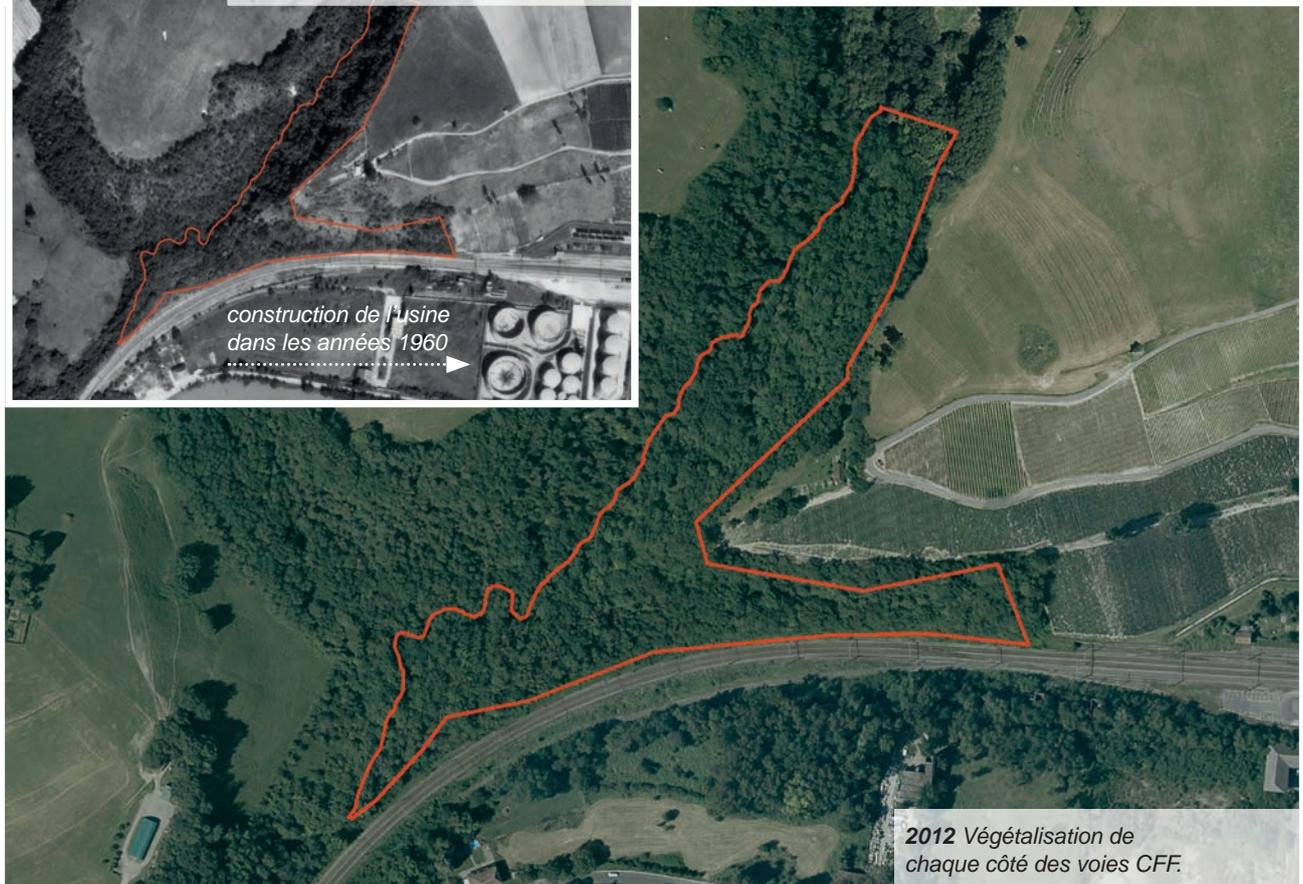
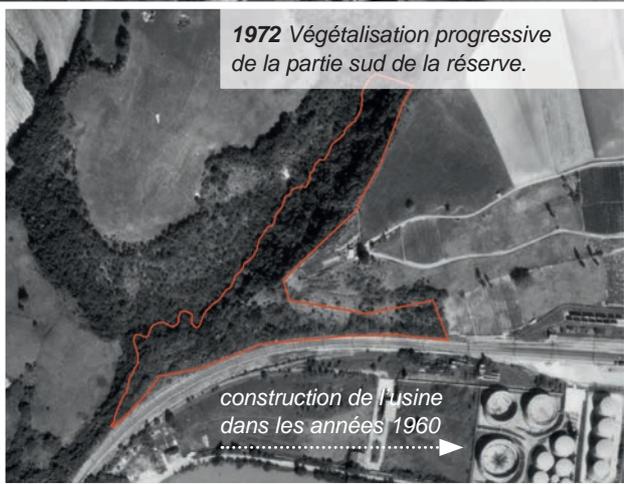
Le charme commun (*Carpinus betulus*), aussi appelé charmille, est un arbre typique de la forêt genevoise que l'on appelle la « chênaie à charmes ».

Une charmille désigne aussi une allée bordée de charmes. Cette espèce a longtemps été exploitée pour produire du charbon de bois compte tenu de ses bonnes propriétés combustibles. Alors que les fleurs mâles du charme fanent vite, les fleurs femelles donnent des graines à ailettes qui grandissent durant l'été et perdurent sur l'arbre même après la chute des feuilles.



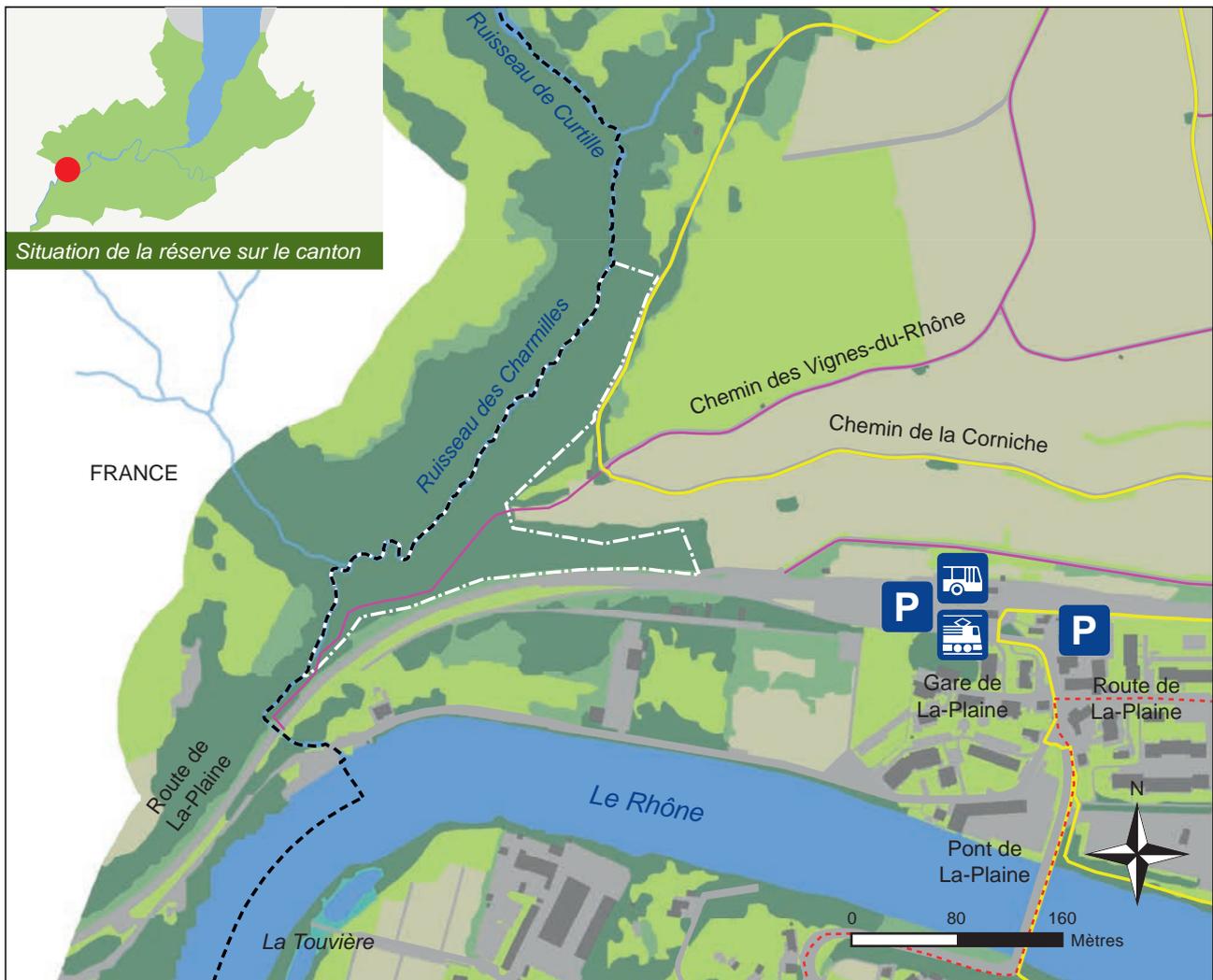
Les feuilles dentées du charme sont caractéristiques.

## Cartes historiques



— Périmètre de la réserve naturelle

0 50 100 200 Mètres



### Accès, cheminements et infrastructures

- Périmètre de la réserve naturelle
- Cheminement autorisé, chemin de randonnée pédestre
- Cheminement autorisé
- Routes et chemins
- Itinéraire cycle évasion : Route du Rhône
- Frontière
- Zone ouverte, prairie
- Forêt
- Forêt claire
- Plans d'eau, cours d'eau
- Zone humide
- Zone agricole
- Zone bâtie

Parkings à disposition

Gare

Arrêt TPG



## Pour les curieux de nature

Forêt surplombant le ruisseau des Charmilles.



### Pour en savoir plus...

La réserve naturelle des Charmilles est constituée d'une forêt aux essences variées: chênes, charmes, frênes et aulnes. Elle joue un rôle important au niveau national dans la protection contre l'érosion: elle préserve les routes et la voie ferrée situées en contrebas du boisement. Quelques plantes remarquables sont présentes sur le site, comme la limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), une orchidée forestière, et la mélitte à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*).

Ce site aux larges cordons boisés est une zone refuge pour le renard et le sanglier, sensibles au dérangement. Pour les grands mammifères, comme le chevreuil, il joue le rôle essentiel de zone relais entre le vallon de l'Allondon et le Bois de Ban en France. Ces deux secteurs permettant de maintenir une bonne connexion biologique entre le Rhône et le Jura.



La limodore à feuilles avortées.

#### Une fleur liée à un champignon

La limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*) est une orchidée à fleurs violettes dont les feuilles sont réduites à des écailles qui entourent la tige. Vivant sans chlorophylle, elle pallie sa faible activité photosynthétique par une association très étroite avec un champignon qui la nourrit et assure ainsi sa survie.

Les oiseaux sont bien représentés dans cette réserve boisée et peu fréquentée : avec un peu de chance, on peut ainsi y découvrir la grive draine, le troglodyte mignon et le pic vert, ou voir l'épervier d'Europe survoler le site.

La présence du ruisseau rend le site très accueillant pour la salamandre tachetée, un amphibien des milieux forestiers dont les larves se développent dans les petits cours d'eau. Le Nant des Charmilles pourrait aussi être fréquenté par la rare musaraigne aquatique, une espèce menacée, prioritaire au niveau national.



J. Gilliéron

La surprenante musaraigne aquatique.

#### Petite... mais un appétit d'ogre !

La musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*) est un petit mammifère qui partage sa vie entre le milieu terrestre, où elle creuse son terrier, et les cours d'eau, où elle chasse les escargots, les araignées et les insectes aquatiques.

Ses dents pointues contiennent un venin qui lui permet de maintenir des proies bien plus grosses qu'elle ! Toujours affairée, elle doit trouver l'équivalent de son poids en nourriture chaque jour. Avec une taille d'environ 15 cm (queue comprise), c'est la plus grosse des espèces de musaraignes d'Europe.

## Mesures de gestion et de restauration

La gestion de la réserve naturelle des Charmilles est définie dans le plan de gestion de Courtille-Challex (2013). L'intégralité de la réserve est délibérément libre de toute intervention humaine : on parle

de « réserve naturelle forestière ». L'évolution naturelle du boisement permet de conserver des éléments du cycle des forêts qui sont devenus rares sur le canton et qui sont pourtant importants pour la biodiversité genevoise.

## Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN, 1966), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes ou de paysages rares ou particuliers. Les Cantons sont ensuite responsables de leur protection de leur surveillance. A Genève, les textes de référence sont la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, 1976) et son règlement d'application (RPPMF, 2007).

Lorsque la réserve se trouve en forêt, les lois sur les forêts (LFo, 1991 et LForêt, 1999) s'appliquent également, venant ainsi confirmer le statut de réserve forestière décrété en 1982. La loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.

### Protections fédérales et internationales

Inventaire des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM, 922.32)	depuis 1991, révisions en 2001 et 2009 (n° 9)
Site du réseau émeraude (Convention de Berne)	depuis 2009 (n° 26)

### Protections cantonales

Réserve naturelle (RPPMF, L4 05.11) et réserve forestière (LForêt, M 5 10)	depuis 2013
Protection générale des rives du Rhône (LPRRhône, L 4 13)	depuis 1989

### Un oiseau acrobate

La sittelle torchepot (*Sitta europaea*) est un oiseau au dos bleuté et au ventre orangé. Très agile, elle escalade les arbres avec facilité, n'hésitant pas à descendre le long des troncs la tête la première. Elle fait son nid dans des anciens trous de pics ou dans des cavités naturelles. Si l'entrée est trop large, la femelle la rétrécit à l'aide de boue, ce qui lui vaut le nom de « torchepot ».

### A propos

Nature dans le canton de Genève : bilan de 10 ans d'actions et perspectives, 2010, Etat de Genève.

Site Internet de la Direction générale de l'agriculture et de la nature : [www.ge.ch/nature/reserves](http://www.ge.ch/nature/reserves)

Mes notes de terrain

